

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DÉCOUVRIR RESSOURCES LES COLLECTIONS CHEMINÉE À FOUR DE STYLE MODERNE N° 287

CHEMINÉE À FOUR DE STYLE MODERNE N° 287



Auteur du modèle :

Société du Familistère de Guise Colin et C^{ie}

Raison sociale de la Société du Familistère de Guise sous la gérance de Louis-Victor Colin, de 1897 à 1933.

Lieu :

Guise

Date :

1909

Technique :

fonte de fer émaillée ; fonte de fer nickelée

Mesures :

H. 86 ; L. 50 ; P. 36 cm

Domaine :

appareil de chauffage

Type :

cheminée

Acquisition :

don en 2001.

Inventaire n° :

2001-1-1

Notice :

Les cheminées « à four » apparaissent dans le catalogue de 1898 de la Société du Familistère. Les premiers modèles sont des cheminées à foyer ouvert, dotées d'un four dans leur partie supérieure. Les cheminées à four « de style moderne », à foyer fermé, sont destinées aux salles à manger. Elles sont équipées de deux fours et, sous le couvercle à charnières du dessus, de deux trous de cuisson créés au sommet du foyer. Elles présentent un riche décor de style Art nouveau.

L'exemplaire de la cheminée à four de style moderne n° 287 conservé au Familistère de Guise est en fonte émaillée d'une belle couleur verte, avec colonnes et poignées en fonte de fer nickelée. Le modèle apparaît dans l'album de 1909 de la manufacture et figure encore dans l'album de 1934, le dernier catalogue général édité par la Société du Familistère de Guise.

Bibliographie :

Album général de la Société du Familistère de Guise Colin & C^{ie}, Saint-Étienne, Imprimerie A. Waton, janvier 1909, p. 117.

Cheminée à four de style moderne n° 287. Collection Familistère de Guise (inv. n° 2001-1-1). Crédit photographique : Familistère de Guise, 2015.



Les cheminées à four de style moderne dans l'*Album général de la Société du Familistère de Guise* de janvier 1909, p. 117. Collection

LE FAMILISTÈRE DE GUISE

Familistère de Guise
(inv. n° 2004-12-1).

Crédit photographique :
Familistère de Guise,
2008.

Notice créée le 02/04/2018. Dernière modification le 13/06/2018.